

PERT PROVINCIAL
EMPLOYMENT
ROUNDTABLE

**Mémoire présenté dans le
cadre des consultations
prébudgétaires en prévision
du prochain budget fédéral**

Recommandations

Recommandation 1 : Le gouvernement devrait accorder un financement réservé à l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données linguistiques et des données sur la population active des communautés de langue officielle en situation minoritaire, à l'aide de l'Enquête sur la population active et de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, qui devraient être recueillies régulièrement entre les années de recensement.

Recommandation 2 : Le gouvernement devrait augmenter les investissements dans la recherche communautaire sur l'emploi et les conditions socioéconomiques des anglophones du Québec afin de combler les lacunes existantes en matière de données.

Recommandation 3 : Le gouvernement devrait reconnaître l'emploi et le développement économique comme les pierres angulaires de la vitalité communautaire des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Cette reconnaissance devrait inclure l'élaboration d'une stratégie de l'emploi qui porte sur les disparités d'emploi auxquelles sont confrontés les Québécois anglophones. La stratégie doit fixer des objectifs précis et affecter des ressources suffisantes pour relever les défis en matière d'emploi et d'économie socioéconomique dans les communautés anglophones du Québec.

Recommandation 4 : Le gouvernement devrait augmenter le financement direct aux organismes qui offrent des programmes et des services d'employabilité aux organismes québécois qui desservent les anglophones. Les ententes de financement doivent fournir du financement à la fois pour les programmes et les projets, en particulier pour les organismes qui élaborent, mettent en œuvre et soutiennent des programmes d'emploi novateurs qui répondent aux besoins de leurs collectivités.

Recommandation 5 : Le gouvernement devrait élaborer un plan d'action pancanadien pour renforcer les investissements dans des programmes de francisation gratuits et accessibles, y compris les bourses, l'apprentissage intégré au travail et les environnements d'apprentissage souples. Cela devrait aussi inclure des investissements pour le recrutement, la formation et le maintien en poste des enseignants de français.

À propos de nous

La Table ronde provinciale sur l'emploi (PERT) est une initiative multipartite sans but lucratif qui vise à relever les défis en matière d'emploi et d'employabilité auxquels sont confrontées les communautés anglophones du Québec. Grâce à nos recherches et au travail de nos partenaires, nous invitons les décideurs politiques de tous les niveaux à participer à l'élaboration de solutions et à assurer des ressources adéquates pour améliorer les perspectives des Québécois anglophones sur le marché du travail.

Principaux piliers de PERT

Mobilisation des intervenants

- Favoriser un environnement de mobilisation et de collaboration entre les différents groupes d'intervenants.
- Mobiliser des ressources et d'autres solutions.
- Collaborer avec les gouvernements au profit des intervenants.

Recherche et politique

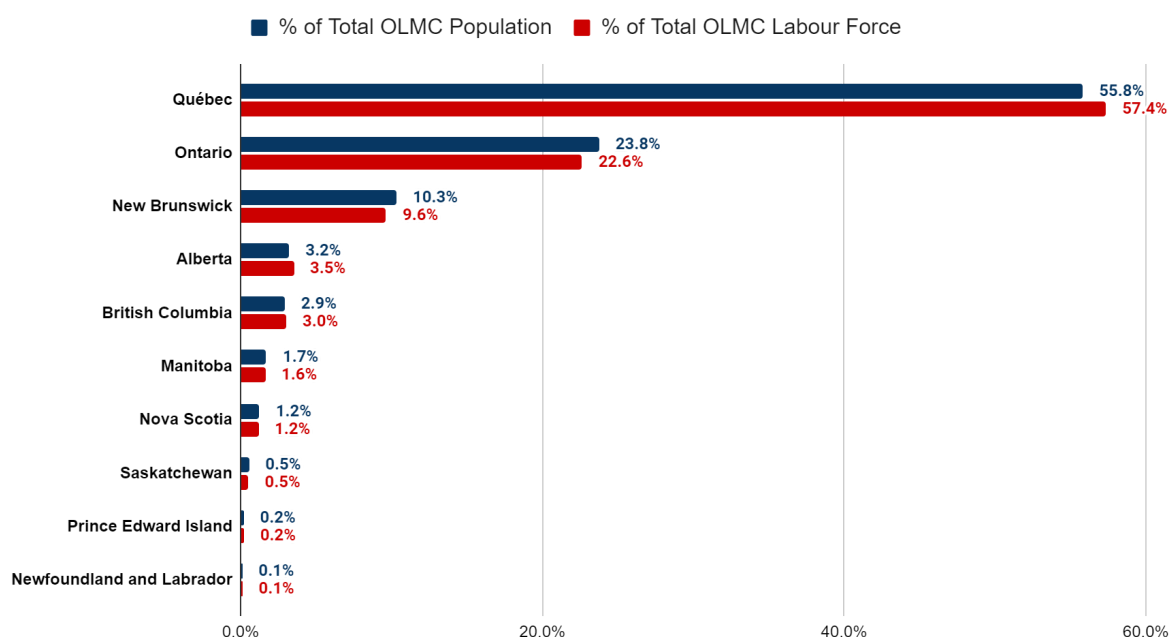
- Développer une compréhension plus approfondie des défis et des problèmes dans le paysage de l'employabilité et de l'emploi.
- Cerner les lacunes en matière de données et améliorer la disponibilité de l'information.
- Élaborer des solutions et des recommandations stratégiques.

Contexte

La communauté d'expression anglaise (CEA) du Québec compte environ 1 253 578 personnes, soit 14,9 % de la population totale du Québec¹.

La CEA est aussi la plus grande communauté de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) d'une province canadienne, représentant 55,8 % de la population totale des CLOSM du Canada. La CEA constitue également la plus grande part (57,8 %) de la main-d'œuvre des CLOSM au Canada.

Share of Total Population and Total Labour Force of OLMCs in the Provinces of Canada



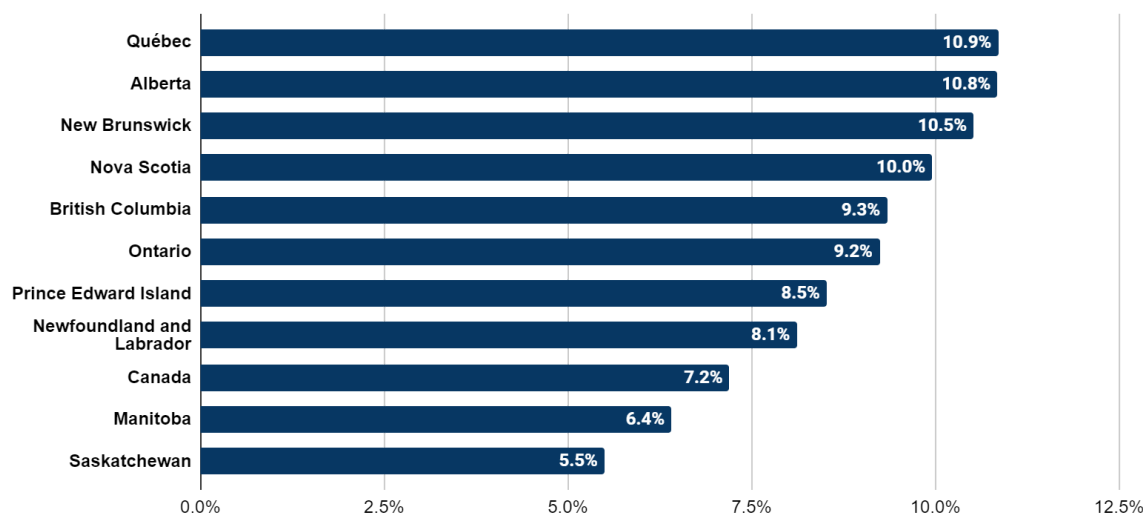
Part de la population totale et de la main-d'œuvre totale des CLOSM dans les provinces canadiennes	
- % de la population totale des CLOSM	* % de la main-d'œuvre totale des CLOSM
Québec	- 55,8 % * 57,4 %
Ontario	- 23,8 % * 22,6 %
Nouveau-Brunswick	- 10,3 % * 9,6 %
Alberta	- 3,2 % * 3,5 %
Colombie-Britannique	- 2,9 % * 3,0 %
Manitoba	- 1,7 % * 1,6 %
Nouvelle-Écosse	- 1,2 % * 1,2 %
Saskatchewan	- 0,5 % * 0,5 %
Île-du-Prince-Édouard	- 0,2 % * 0,2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	- 0,1 % * 0,1 %

La CEA du Québec est confrontée à des circonstances et à des défis uniques, particulièrement

dans la population active. Le Québec compte 699 015 anglophones qui participent au marché du travail du Québec, soit 15,8 % de la population active totale du Québec. Au recensement de 2021, le taux de chômage des Québécois anglophones s'élevait à 10,9 %, soit quatre points de pourcentage de plus que celui des Québécois francophones, à 6,9 %. Cette différence a doublé depuis le recensement de 2016, lorsque l'écart de chômage entre les anglophones et les francophones était de deux points de pourcentage. Comparativement aux autres CLOSM du Canada, les anglophones du Québec détiennent le taux de chômage le plus élevé au pays.

¹ Les anglophones et les francophones sont classés selon la définition de la première langue officielle parlée (PLOP) par Statistique Canada. Afin de brosser un portrait plus précis de la population anglophone et francophone du Québec, il convient d'indiquer que les personnes qui parlent le français et l'anglais comme première langue officielle sont divisées de façon égale entre les anglophones et les francophones.

Unemployment Rate of OLMCs in the Provinces of Canada

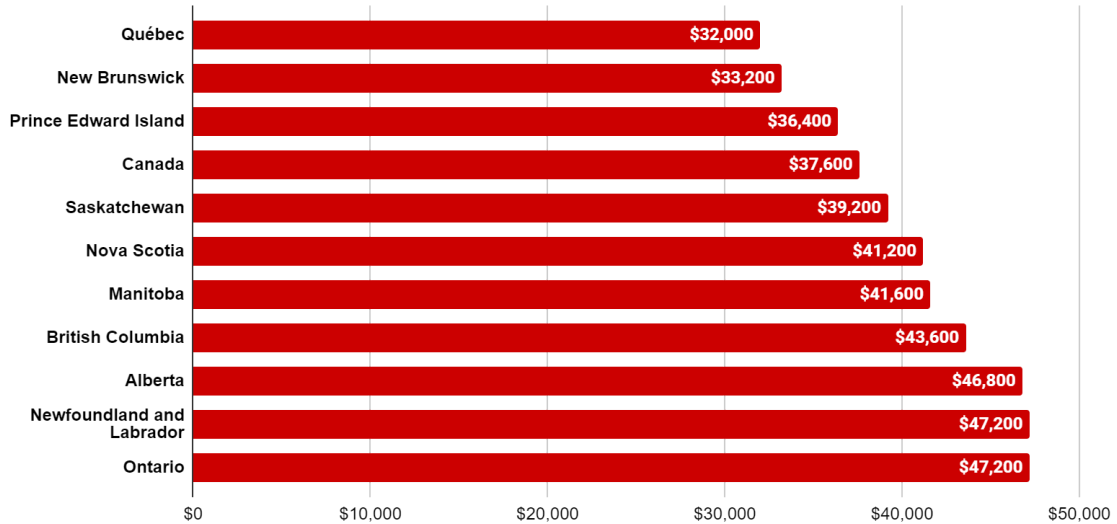


Taux de chômage dans les CLOSM dans les provinces canadiennes	
Québec	10,9 %
Alberta	10,8 %
Nouveau-Brunswick	10,5 %
Nouvelle-Écosse	10,0 %
Colombie-Britannique	9,3 %
Ontario	9,2 %
Île-du-Prince-Édouard	8,5 %
Terre-Neuve-et-Labrador	8,1 %
Canada	7,2 %
Manitoba	6,4 %
Saskatchewan	5,5 %

En plus des défis liés à l'emploi, la CEA du Québec continue de faire face à d'importantes disparités de revenus. L'écart entre le revenu d'emploi médian des anglophones et des francophones s'est creusé depuis le dernier recensement : les Québécois anglophones ont maintenant un revenu d'emploi médian de 5 200 \$ inférieur à celui des Québécois francophones (qui était auparavant de 2 648 \$ dans le recensement de 2016).

Les anglophones du Québec ont aussi le revenu d'emploi médian le plus faible parmi les autres CLOSM.

Median Employment Income of OLMCs in the Provinces of Canada



Revenu d'emploi médian des CLOSM dans les provinces canadiennes	
Québec	32 000 \$
Nouveau-Brunswick	33 200 \$
Île-du-Prince-Édouard	36 400 \$
Canada	37 600 \$
Saskatchewan	39 200 \$
Nouvelle-Écosse	41 200 \$
Manitoba	41 600 \$
Colombie-Britannique	43 600 \$
Alberta	46 800 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	47 200 \$
Ontario	47 200 \$

La précarité de l'emploi et de la situation économique de la CEA du Québec est aggravée par des facteurs comme la baisse des taux de natalité et le vieillissement de la population, l'exode des jeunes, l'isolement régional, le linguisme, le manque de services de garde d'enfants et de logement. Étant donné que la communauté anglophone du Québec est la plus grande CLOSM du Canada et qu'elle est confrontée à des difficultés croissantes liées à l'emploi et des défis économiques, notre collectivité a besoin d'un soutien gouvernemental accru pour mieux s'adapter et réagir.

Défis et possibilités

Données sur la langue et l'emploi

Il y a des lacunes considérables dans la compréhension de la situation des anglophones du Québec par les gouvernements fédéral et provincial. Le gouvernement du Québec ne recueille

pas régulièrement de données linguistiques; en conséquence, les communautés anglophones du Québec comptent principalement sur le Recensement du Canada pour obtenir des données socioéconomiques sur les communautés linguistiques.

Bien que le recensement soit un atout majeur pour les Québécois anglophones, il y a des lacunes importantes : il n'est administré qu'en mai tous les cinq ans et ne saisit donc pas adéquatement les réalités de l'emploi des travailleurs saisonniers, et il ne recueille pas d'information socioéconomique essentielle comme les postes vacants ou les salaires. Il est nécessaire de disposer de données socioéconomiques désagrégées par langue de façon plus régulière et plus granulaire pour les CLOSM, en particulier les CEA du Québec. Les infrastructures préexistantes comme l'Enquête sur la population active et l'Enquête sur les postes vacants et les salaires de Statistique Canada devraient être mobilisées pour combler ces lacunes en matière de données, ce qui améliorerait notre capacité d'analyser et de combler les disparités entre les communautés linguistiques au Québec.

Il est également important de compléter les données quantitatives par des recherches qualitatives supplémentaires afin de mieux comprendre les facteurs qui contribuent à ces tendances inquiétantes pour les anglophones. À l'instar d'autres organismes desservant les anglophones du Québec, la PERT a mené des projets de recherche qualitative qui ont permis d'améliorer notre compréhension des expériences d'emploi des anglophones et permis l'élaboration de stratégies fondées sur des données probantes pour relever ces défis. Toutefois, il faudrait davantage de ressources pour renforcer la capacité des chercheurs et des organismes des communautés anglophones du Québec et leur permettre de trouver des solutions locales aux problèmes les plus pressants de leurs communautés.

Recommandation 1 : Le gouvernement devrait accorder un financement réservé à l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données linguistiques et des données sur la population active des communautés de langue officielle en situation minoritaire, à l'aide de l'Enquête sur la population active et de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, qui devraient être recueillies régulièrement entre les années de recensement.

Recommandation 2 : Le gouvernement devrait augmenter les investissements dans la recherche communautaire sur l'emploi et les conditions socioéconomiques des anglophones du Québec afin de combler les lacunes existantes en matière de données.

Emploi et employabilité

La recherche actuelle a établi la situation socioéconomique précaire à laquelle font face les Québécois anglophones comparativement aux Québécois francophones et aux autres CLOSM du reste du Canada. Les données du recensement de 2021 sont les dernières données probantes sur une tendance qui dure depuis des décennies et qui voit la situation des anglophones se détériorer par rapport à celle des francophones du Québec dans les domaines de l'emploi et du revenu, des disparités qui augmentent depuis plus de vingt ans².

Les défis en matière d'emploi et d'économie sociale auxquels sont confrontés les anglophones du Québec se recoupent avec les défis plus vastes auxquels sont confrontées les communautés de la province, comme les crises du logement et du coût de la vie. Les recherches indiquent que la proportion du revenu que les ménages canadiens consacrent au logement a augmenté rapidement au cours des cinq dernières années³. Dans les centres urbains du Québec, les taux de vacance d'appartements ont diminué ou ont plafonné à des niveaux les plus bas depuis plus d'une décennie, tandis que Montréal et Gatineau ont observé la plus forte augmentation du loyer moyen depuis au moins deux décennies⁴. Au Québec, qui a enregistré la deuxième augmentation sur 12 mois la plus élevée du loyer de toute province canadienne⁵, les anglophones occupent une position nettement vulnérable. Ils disposent de moins de ressources pour se consacrer aux besoins essentiels tels que le logement et, peut-être par rapport à cela, connaissent un taux de pauvreté presque deux fois plus élevé que celui des francophones (10,0 % contre 5,8 %).

Compte tenu de l'emploi et des défis socioéconomiques croissants auxquels sont confrontés les anglophones, en plus des problèmes sociaux plus vastes, les fournisseurs de services d'emploi et les organismes communautaires qui desservent les anglophones décrivent les difficultés qu'ils éprouvent à répondre aux besoins divers et changeants de leurs communautés. Il faut davantage de ressources pour soutenir les organismes qui desservent les anglophones du Québec, notamment des améliorations aux critères d'allocation du financement et d'admissibilité afin d'assurer un renouvellement adéquat des ressources.

² Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles. (2011). *Portrait des communautés d'expression anglaise du Québec*.

<https://ised-isde.canada.ca/site/communaction/fr/communautes/profils-statistiques/portrait-communautes-dexpression-anglaise-quebec>.

³ Société canadienne d'hypothèques et de logement (2022). *Pénurie de logements au Canada : estimation des besoins pour résoudre la crise de l'abordabilité du logement au Canada d'ici 2030*. <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/housing-r> https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/schl-cmhc/NH21-14-2022-fra.pdf 8aef-f14a-4dbb-b692-6ebbddcd79a0.

⁴ Société canadienne d'hypothèques et de logement (2023). *Rapport sur le marché locatif, janvier 2023*. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/-/media/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/market-reports/rental-market-report/rental-market-report-2022-fr.ashx>.

⁵ Rentals.ca et urbanisation. (2023).

Rapport de Rentals.ca sur les loyers de juillet 2023. Rentals.ca. <https://rentals.ca/fr/rapport-de-logement-national>.

Il faudrait plus de ressources pour financer les services d'emploi en anglais, qui peuvent être difficiles d'accès pour les anglophones. Les anglophones des régions à l'extérieur de Montréal, ainsi que les jeunes anglophones, les travailleurs adultes, les immigrants et les personnes racialisées font partie des groupes qui ont besoin de programmes d'emploi spécialisés. En plus des programmes d'emploi, il faut mettre davantage l'accent sur les programmes qui aident à améliorer l'employabilité des anglophones, y compris les programmes qui aident les anglophones à :

- développer les compétences essentielles (y compris les compétences techniques et les compétences non techniques), des programmes pour aider les anglophones à obtenir la documentation et les ressources nécessaires (allant des permis de conduire aux vêtements appropriés pour les entrevues);
- répondre à leurs besoins holistiques (allant de la sécurité alimentaire au soutien en santé mentale);
- changer de carrière et acquérir de nouvelles compétences;
- maintenir ou encourager le retour des professionnels anglophones dans les régions.
- soutenir l'intégration socioprofessionnelle des nouveaux arrivants (y compris les résidents non permanents).

Les organisations communautaires ont également besoin d'une plus grande représentation dans le processus d'élaboration des politiques. Les organismes de notre réseau d'intervenants ont indiqué un manque de consultation et de participation suffisantes des représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire en ce qui concerne la prise de décisions par le gouvernement fédéral, surtout relativement au développement économique et à l'épanouissement des anglophones au Québec.

Recommandation 3 : Le gouvernement devrait reconnaître l'emploi et le développement économique comme les pierres angulaires de la vitalité communautaire des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Cette reconnaissance devrait inclure l'élaboration d'une stratégie de l'emploi qui porte sur les disparités d'emploi auxquelles sont confrontés les Québécois anglophones. La stratégie doit fixer des objectifs précis et affecter des ressources suffisantes pour relever les défis en matière d'emploi et d'économie socioéconomique dans les communautés anglophones du Québec.

Recommandation 4 : Le gouvernement devrait augmenter le financement direct aux organismes qui offrent des programmes et des services d'employabilité aux organismes québécois qui desservent les anglophones. Les ententes de financement doivent fournir du financement à la fois pour les programmes et les projets, en particulier pour les organismes qui élaborent, mettent en œuvre et soutiennent des programmes d'emploi novateurs qui répondent aux besoins de leurs collectivités.

Apprentissage du français

Selon la recherche de la PERT, les deux tiers des anglophones québécois considèrent que le manque de maîtrise du français constitue un obstacle à l'emploi⁶. Étant donné que le français est la langue officielle du travail au Québec, l'obtention d'une compétence fonctionnelle en français est souvent une exigence nécessaire pour que de nombreuses minorités linguistiques s'intègrent au marché du travail du Québec⁷. D'autres recherches indiquent qu'il existe souvent des critères limités d'accessibilité et d'admissibilité pour les cours de formation axés sur la main-d'œuvre en français, pour les anglophones qui cherchent à acquérir des compétences en français propres à un emploi afin d'améliorer leur employabilité. Pour répondre aux besoins de francisation des minorités linguistiques du Québec, il serait nécessaire d'avoir recours à diverses options de programmes, comme l'apprentissage intégré au travail, les programmes de transition, les stages, les programmes de mentorat et de jumelage et un réseau de possibilités de bénévolat⁸. Il faudrait également faire intervenir divers intervenants, y compris les gouvernements fédéral et provincial, le secteur de l'éducation, les organismes communautaires et les entreprises privées, afin d'assurer une variété d'offres de programmes adaptées aux adultes qui étudient le français afin de tenter activement d'entrer et de progresser sur le marché du travail.

Recommandation 5 : Le gouvernement devrait élaborer un plan d'action pancanadien pour renforcer les investissements dans des programmes de francisation gratuits et accessibles, y compris les bourses, l'apprentissage intégré au travail et les environnements d'apprentissage souples. Cela devrait aussi inclure des investissements pour le recrutement, la formation et le maintien en poste des enseignants de français.

⁶ Table ronde provinciale sur l'emploi. (2022). *Enquête de 2021 sur l'emploi auprès des Québécois·e·s et des organisations d'expression anglaise*. https://pertquebec.ca/wp-content/uploads/2022/09/PERT_MC_Design_SRQEA_CORE_EINR_D05R_02_20220823_FR_Web.pdf

⁷ Table ronde provinciale sur l'emploi. (2022). *Programmes de francisation de la main-d'œuvre au Québec : Évaluation des programmes de francisation de la main-d'œuvre québécoise*. <https://pertquebec.ca/wp-content/uploads/2022/04/FSL-Inventory-Assessment-Report-FR-1.pdf>

⁸ Table ronde provinciale sur l'emploi. (2023). *Apprendre le français à l'âge adulte : examen des pratiques exemplaires actuelles en francisation des adultes au Québec*. https://pertquebec.ca/wp-content/uploads/2023/06/Learning-French-As-an-Adult_FR_Final.pdf